

L'histoire des plantes cultivées

La collection

L'Homme exploite depuis toujours les ressources naturelles végétales pour répondre à ses multiples besoins : alimentation, médecine, constructions...

Cette collection offre un aperçu des plantes cultivées par l'Homme, depuis l'époque néolithique il y a environ 10 000 ans (date variant selon les sources) jusqu'à nos jours. Il s'agit de la première véritable collection du jardin botanique, construite et mise en place dès son ouverture dans les années 1970.



© AHS

En plus de l'étiquetage de l'ensemble des végétaux, une signalétique présente les caractéristiques des différentes périodes historiques et met en valeur certaines espèces particulièrement intéressantes. A la fin du parcours, des supports pédagogiques développent la thématique des plantes exotiques envahissantes récemment introduites.

En complément, des panneaux proposent un parallèle avec l'Art Nouveau et l'école de Nancy en montrant des œuvres inspirées des espèces exposées.

Depuis la fin de la préhistoire

La période appelée « transition néolithique », voit apparaître les premières formes d'agriculture dans le « croissant fertile » suite à la sédentarisation des populations. L'Homme entreprend alors les premières cultures volontaires sur de petites parcelles. Les céréales comme l'aégllops, l'orge, la sétaine, le froment, l'amidonnier ou encore l'engrain, vont faire l'objet des premières tentatives.

L'étude des sites préhistoriques nous apprend aussi que le lin, le petit pois ou le persil sont utilisés dès l'époque néolithique.

Parallèlement à la mise en culture des plantes utiles, toute une flore adventice se développe et concurrence les espèces cultivées. Ces « mauvaises herbes » sont parfois associées à des cultures très précises, comme celle du lin par exemple (ivraie du lin, faux lin, gaillet bâtard).

En passant par le Moyen Age

Au cours des siècles suivants, de nouvelles plantes sauvages sont domestiquées, telles que le navet, l'avoine, l'oignon, le seigle ou la vesce. Elles offrent de nouvelles ressources alimentaires.

À elle seule, la période moyenâgeuse est d'un grand intérêt. Le Capitulaire De Villis Imperialibus, ordonnance royale attribuée à l'empereur Charlemagne (vers l'an 800), mentionne toutes les plantes qui doivent être obligatoirement cultivées dans les jardins, les cloîtres et les abbayes. Le jardin carolingien est un espace très organisé avec une place de choix réservée aux plantes alimentaires et médicinales.



© AHS

Les « herbes à pot » (betterave, amarante, laitue, bette, cresson...), les « légumes-grains » (fève, pois, lentille, jarousse...), les « légumes-racines » (navet, carotte, panais, maceron, radis...) et les bulbes alimentaires (ail, échalote, oignon...) sont cultivés dans des potagers que l'on nomme *Hortus*.

Les espèces médicinales (guimauve, rue, absinthe, matricaire, tanaisie, betoine...) s'associent aux aromatiques et condimentaires (fenouil, aneth, anis, carvi, cerfeuil, persil, ache, sauge, menthe...) au sein d'un jardin spécialisé que l'on nomme *Herbularius*.

Les plantes tinctoriales (safran, pastel, réséda, garance), les plantes à fibres (lin, chanvre), ainsi que les espèces fruitières et autres vivrières (céréales, cucurbitacées...) complètent la liste des plantes utilisées pendant toute la période du Moyen Âge.

Jusqu'à la Renaissance et aujourd'hui

À compter du XVI^e siècle, et à la faveur des voyages et des grandes explorations, va débiter une grande période d'introduction de plantes exotiques. De nouvelles espèces d'Europe (asperge, mâche), d'Asie (mélisse, rhubarbe), mais surtout d'Amérique (poivron, tomate, pomme de terre, haricot, maïs, tournesol, courge...) sont introduites, acclimatées et cultivées. Avec ces nouvelles espèces arrivent également de nouvelles « mauvaises herbes ».

Une partie de la collection est réservée à la présentation d'adventices qui sont, elles aussi, des espèces exotiques introduites à partir du XVI^e siècle, de façon accidentelle en même temps que les autres plantes.

Notons par exemple les amarantes américaines, l'érigeron du Canada, la balsamine géante ou les solidages. Certaines de ces plantes sont aujourd'hui qualifiées d'invasives, c'est-à-dire qu'elles se développent au détriment des plantes indigènes. Ces EEE (espèces exotiques envahissantes) déstabilisent totalement les écosystèmes et représentent une véritable menace pour l'environnement et la biodiversité.

Enfin, les derniers massifs de la collection, situés de l'autre côté du ruisseau, sont consacrés aux plantes ornementales cultivées au début du XVI^e siècle. Elles sont regroupées chronologiquement suivant leur première utilisation ou leur introduction. Les 150 espèces présentées illustrent l'intérêt grandissant qui va être porté à l'ornementation des jardins depuis l'époque de la Renaissance.



© AHS